

Cote du document: EB 2019/127/R.30/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 8 d) iii)
Date: 12 septembre 2019
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de prêt et don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette

République du Soudan

Programme relatif à la viabilité des ressources naturelles et des moyens d'existence

Numéro du projet: 2000002105

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Khalida Bouzar
Directrice régionale
Division Proche-Orient,
Afrique du Nord et Europe
téléphone: +39 06 5459 2321
courriel: k.bouzar@ifad.org

Tarek Ahmed
Chargé de programme de pays
téléphone: +39 06 5459 2319
courriel: t.ahmed@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-septième session
Rome, 10-12 septembre 2019

Pour: Approbation

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du programme	iii
Résumé du financement	iv
I. Contexte	1
A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA	1
B. Enseignements tirés de l'expérience	2
II. Description du programme	2
A. Objectifs du programme, zone géographique d'intervention et groupes cibles	2
B. Composantes/résultats et activités	4
C. Théorie du changement	4
D. Alignement, appropriation et partenariats	5
E. Coûts, avantages et financement	5
III. Risques	8
A. Risques liés au programme et mesures d'atténuation	8
B. Catégorie environnementale et sociale	9
C. Classement au regard des risques climatiques	9
D. Soutenabilité de la dette	9
IV. Mise en œuvre	10
A. Cadre organisationnel	10
B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication	11
C. Plans de mise en œuvre	12
V. Instruments et pouvoirs juridiques	13
VI. Recommandation	13

Appendices

- I. Negotiated financing agreement
- II. Logical framework

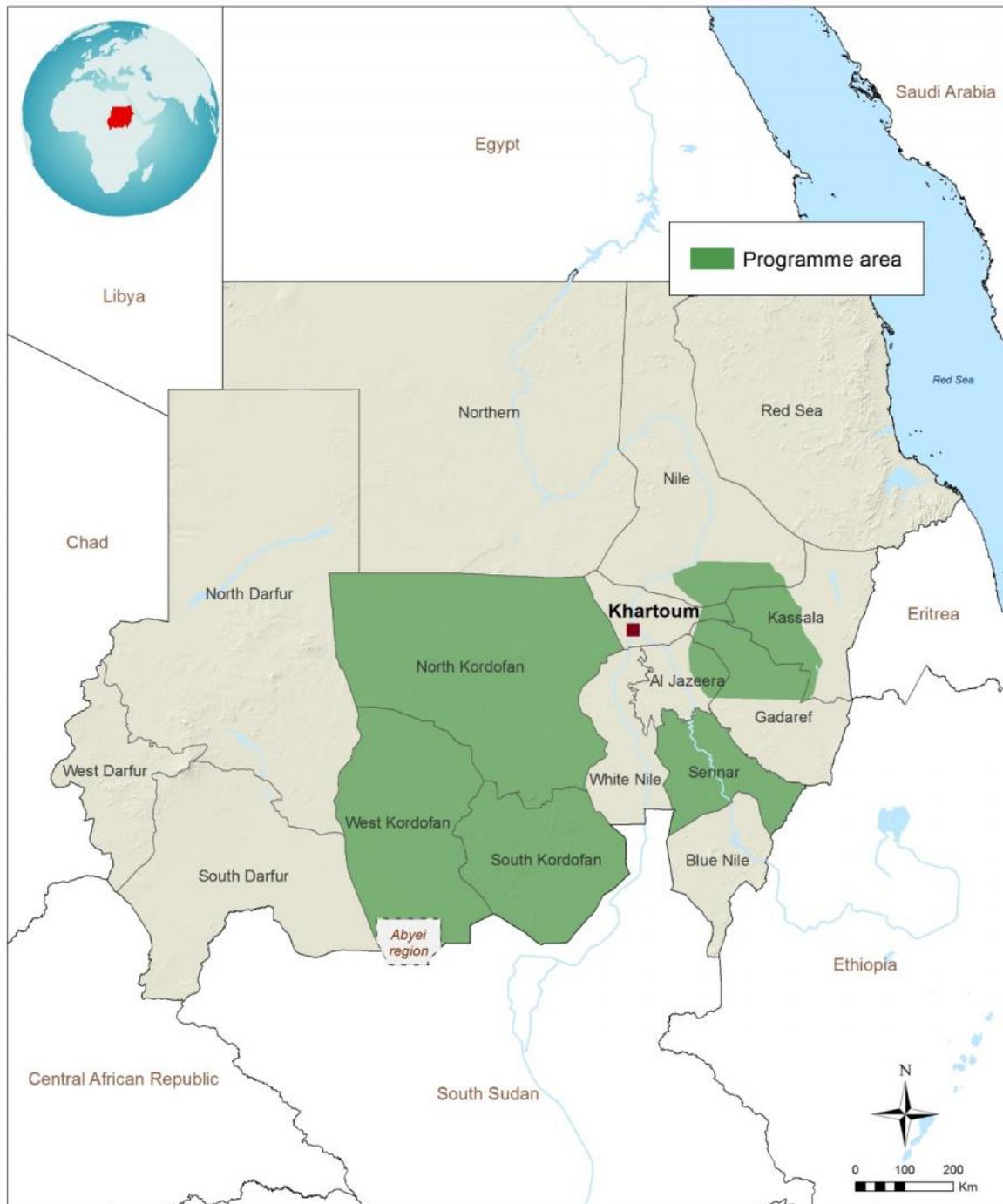
Équipe d'exécution du projet

Directrice régionale:	Khalida Bouzar
Chargé de programme de pays:	Tarek Ahmed
Responsable technique du projet:	Rikke Grand Olivera
Responsable de la gestion financière:	Aziz Al-Athwari
Spécialiste climat et environnement:	Nicolas Tremblay
Juriste:	Matteo Mazzoni

Sigles et acronymes

FEM/FPMA	Fonds pour l'environnement mondial – Fonds pour les pays les moins avancés
ODD	Objectif de développement durable
PTBA	Plan de travail et budget annuel
UCCP	Unité centrale de coordination du programme

Carte de la zone du programme



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés. Le statut définitif de la zone d'Abyei n'est pas encore déterminé.
 Carte établie par le FIDA; 31/05/2019

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur/bénéficiaire:	République du Soudan
Organisme d'exécution:	Ministère fédéral de l'agriculture et des forêts
Coût total du programme:	77,71 millions d'EUR
Montant du prêt du FIDA:	11,29 millions d'EUR
Montant du don du FIDA au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD):	45,16 millions d'EUR
Montant du financement du FIDA (action climatique):*	20,89 millions d'EUR
Conditions du prêt du FIDA:	Particulièrement favorables: délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service fixe, telle que déterminée par le Fonds à la date d'approbation
Cofinanceurs:	Fonds pour l'environnement mondial – Fonds pour les pays les moins avancés (FEM/FPMA)
Montant du cofinancement:	FEM/FPMA: 1,76 million d'EUR
Conditions du cofinancement:	Don
Contribution du pays bénéficiaire/de l'emprunteur:	11,74 millions d'EUR
Contribution des bénéficiaires:	4,45 millions d'EUR
Contribution du secteur privé:	3,32 millions d'EUR
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

* Selon les méthodes des banques multilatérales de développement relatives au financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets.

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation telle qu'elle figure au paragraphe 45.

I. Contexte

A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA

Contexte national

1. L'économie de la République du Soudan est de plus en plus dépendante de l'agriculture du fait de la baisse des recettes pétrolières; en outre, plus de 80% de la population active travaille dans l'agriculture. Des réformes ont été engagées, mais l'agriculture reste un secteur en difficulté. L'une des principales causes est la fragilité des ressources naturelles et la présence de différents systèmes de ressources naturelles parallèles, qui débouchent sur des régimes fonciers chaotiques, ainsi que d'incohérences dans les législations et les politiques, qui sont source de conflits. Le développement de l'agriculture mécanisée et de l'exploitation minière vient exercer une pression supplémentaire sur des paysages traditionnellement utilisés par des communautés de petits agropasteurs. Les cultures pluviales à petite échelle sont très sensibles à l'irrégularité des précipitations; le changement climatique est donc l'un des facteurs majeurs qui influent sur l'économie, les moyens d'existence et la sécurité alimentaire.
2. En dépit des tensions politiques survenues après la destitution du Président en avril 2019, les interlocuteurs du FIDA dans les ministères de tutelle se sont avérés être des partenaires fiables. Pendant toute la durée de la transition au sommet de l'État, les demandes et les communications du bureau de pays du FIDA ont été considérées comme prioritaires, et les remboursements de la dette traités conformément à l'échéancier, et l'exécution des projets n'a été que très peu perturbée. Globalement, trois scénarios politiques sont possibles au Soudan:
 - i) Un processus de transition pacifique et consensuel est engagé. Compte tenu du paysage politique actuel, les futurs gouvernements issus d'élections soutiendront probablement les opérations du FIDA dans le pays.
 - ii) Le Conseil militaire de transition reste au pouvoir. Ce scénario aurait une incidence minime sur les opérations du FIDA, car le Conseil militaire de transition s'est engagé à garantir le fonctionnement des services de l'État.
 - iii) Le scénario le plus pessimiste, celui d'un conflit armé, se réalise. Il faudra réévaluer le bien-fondé d'une poursuite des activités du portefeuille du FIDA au Soudan. Un conflit armé est cependant peu probable, car la communauté internationale s'y oppose unanimement.
3. Un accord entre les partis politiques et le Conseil militaire de transition étant en voie d'être conclu, avec l'appui de la communauté internationale, il y a peu de risques que le scénario le plus défavorable se matérialise. Si cela devait néanmoins arriver, il est proposé de différer la soumission au Conseil d'administration de la proposition de Programme relatif à la viabilité des ressources naturelles et des moyens d'existence jusqu'à ce que la situation soit sous contrôle.

Aspects particuliers relatifs aux questions que le FIDA doit transversaliser en priorité

4. Le changement climatique est un problème majeur au Soudan, où le climat devient de plus en plus sec. Cette évolution est due à l'effet combiné de la hausse des températures, de précipitations moins abondantes, du surpâturage, de l'abattage d'arbres pour la production de charbon de bois et de l'absence de gouvernance efficace et inclusive. Les jeunes ruraux, qui représentent 23% de la population totale et 21% des pauvres, n'ont pas suffisamment de possibilités d'emploi et ne

disposent pas des compétences nécessaires pour accéder à des financements. Les femmes jouent un rôle important au regard du bien-être et de la sécurité alimentaire de leur famille, mais sont souvent exclues des processus décisionnels communautaires et des activités de production génératrices de revenus.

Justification de l'intervention du FIDA

5. Le Programme relatif à la viabilité des ressources naturelles et des moyens d'existence est conforme aux objectifs stratégiques du FIDA et s'attaque aux principaux facteurs qui sous-tendent la fragilité, la pauvreté rurale, l'insécurité alimentaire et le changement climatique. L'expérience acquise par le FIDA dans le cadre d'opérations menées avec des partenaires de développement au profit de communautés pastorales et agropastorales vulnérables vivant dans des écosystèmes fragiles similaires lui confère un solide avantage comparatif. Le programme vient renforcer des initiatives probantes, menées par des partenaires de développement ou dans le cadre de projets cofinancés par le FIDA, qui œuvrent en faveur d'une gestion efficace des ressources naturelles. Il relève également le défi d'une action auprès du gouvernement et des partenaires de développement dans le domaine de la gouvernance. Il renforce par ailleurs la durabilité des activités d'amélioration des moyens d'existence menées dans le cadre de projets cofinancés par le FIDA au Soudan, tels que le Programme d'appui à la commercialisation des produits de l'élevage et à la résilience et le Projet de développement intégré de l'agriculture et de la commercialisation.
6. Le Programme d'appui à la commercialisation des produits de l'élevage et à la résilience vise à relancer le secteur de l'élevage et à optimiser l'utilisation de ressources naturelles qui se font plus rares et qui sont menacées par le changement climatique. Les activités qui font appel à la gestion des ressources naturelles à l'échelle communautaire et au renforcement des capacités d'adaptation se sont avérées efficaces et ont fourni des orientations pour le lancement du Programme relatif à la viabilité des ressources naturelles et des moyens d'existence. Le Projet de développement intégré de l'agriculture et de la commercialisation encourage les jardins potagers familiaux (jubraka) aux fins d'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire, dans le cadre d'une sous-composante spécifiquement consacrée au changement climatique.

B. Enseignements tirés de l'expérience

7. Les programmes financés par le FIDA au Soudan sont la preuve que la gestion des ressources naturelles et les conflits liés à ces dernières peuvent être traités au niveau des communautés s'agissant des questions de propriété, d'admissibilité, d'attribution de pouvoirs et de partage des avantages. Il ressort de ces activités la nécessité d'agir à des niveaux plus élevés de gouvernance en utilisant les expériences menées dans les communautés comme un facteur d'incitation venant du bas. Des groupes de femmes au Soudan sont parvenus à se constituer des fonds propres internes grâce à l'épargne et aux bénéfices tirés de placements, et ont manifesté la volonté d'investir dans des activités collectives d'amélioration des ressources naturelles. Faisant fond sur l'expérience acquise dans l'appui des dispositifs de microfinance pour la création d'entreprises, le Programme relatif à la viabilité des ressources naturelles et des moyens d'existence apportera des fonds de départ pour aider au lancement de microentreprises fondées sur les ressources naturelles, en partenariat avec des institutions financières.

II. Description du programme

- A. Objectifs du programme, zone géographique d'intervention et groupes cibles
 8. Le but du programme est d'augmenter la sécurité alimentaire, les revenus et la résilience des pasteurs, des agropasteurs et des petits exploitants participant à des activités communes liées aux ressources naturelles. L'objectif est d'augmenter la

production, d'offrir aux utilisateurs vulnérables un accès sûr aux ressources naturelles et d'améliorer la durabilité des moyens d'existence liés à ces dernières en reproduisant à plus grande échelle les pratiques, techniques et modèles opérationnels communautaires de gouvernance des ressources naturelles.

Il s'aligne sur les objectifs stratégiques définis dans le programme d'options stratégiques pour le pays axé sur les résultats qui a été convenu entre le FIDA et le Soudan: i) en mettant l'accent sur la restauration des écosystèmes, le renforcement de la résilience face au changement climatique et l'amélioration de l'accès des groupes cibles aux services agricoles de base; ii) en promouvant une diversification des systèmes de subsistance des petits exploitants, en renforçant les capacités des institutions communautaires, des producteurs, des femmes et des jeunes, et en facilitant l'accès des groupes cibles aux services de financement rural.

9. Le programme devrait toucher 720 000 membres de ménages cibles, dans neuf États répartis dans trois régions: le Butana à l'est, le Sennar dans le sud-est et le Kordofan à l'ouest. Le programme sélectionnera des communautés partageant les mêmes écosystèmes, au moyen d'une approche par groupe/réseau qui permettra de s'assurer qu'elles adoptent toutes ensemble des mesures coordonnées d'amélioration des écosystèmes. Dans le Kordofan, ces groupes/réseaux de communautés seront constitués autour des itinéraires des troupeaux; au Butana et au Sennar, on utilisera respectivement les réseaux établis par le Projet intégré de développement rural au Butana et les groupes existants créés par le Programme d'appui à la commercialisation des produits de l'élevage et à la résilience. Le programme ne reproduira pas des investissements antérieurs réalisés dans les communautés ayant déjà bénéficié d'un appui. Au contraire, il en tirera parti pour consolider les infrastructures sociales et renforcer les mécanismes de gestion des ressources naturelles, et augmentera les avantages et la durabilité des projets précédents.
10. Le groupe cible principal du programme se compose de petits exploitants agricoles (50%), d'agropasteurs (30%) et de pasteurs (20%). Une attention particulière sera portée à la participation des jeunes (30%), des femmes (50%) et des ménages vulnérables dirigés par une femme (14%). Le programme aidera les petits exploitants agricoles qui sont dépendants des ressources naturelles (cultivant jusqu'à 7,14 hectares) à accroître leurs revenus. Les agropasteurs bénéficieront d'un meilleur accès aux fourrages et aux services de santé animale. Une aide sera apportée aux pasteurs pour leur permettre de diversifier leurs moyens d'existence grâce à de petites entreprises. Le programme aidera les femmes à créer des jubraka et leur donnera accès à des pépinières, à des groupements d'épargne et au crédit. La mise à disposition de fourneaux à gaz permettra de sortir de la dépendance à l'égard du charbon de bois et de réduire la pression exercée sur les ressources naturelles. Une formation sur l'importance de la nutrition sera dispensée aux femmes. Les ménages vulnérables dirigés par une femme bénéficieront d'un appui spécifique sous la forme de fonds renouvelables destinés à financer des fourneaux à gaz et des jubraka. Le programme encouragera la participation des jeunes ruraux aux activités de culture, de production de fourrage et de valorisation des forêts.
11. Le programme aura recours à des mesures de ciblage géographique, d'autociblage et de ciblage direct. Le ciblage géographique permettra d'atteindre une plus forte concentration de ménages cibles. L'autociblage sera utilisé pour des activités adaptées aux ménages cibles, définies dans des plans participatifs de gestion des ressources naturelles et de l'utilisation des terres ainsi que dans des plans d'investissement dans les moyens d'existence. Le ciblage direct des ménages vulnérables permettra au programme d'atteindre 50% de petits exploitants agricoles, 30% d'agropasteurs et 20% de pasteurs, dont une proportion globale de 50% de femmes et de 30% de jeunes.

12. Mise en œuvre des stratégies de ciblage. Les agents d'exécution et les décideurs seront sensibilisés aux intérêts et besoins stratégiques des femmes, des jeunes et des pasteurs, et on fixera des quotas pour s'assurer de la représentation de ceux-ci dans les comités de décision et les activités liées au programme. Le système de suivi-évaluation intégrera des indicateurs ventilés en fonction des différentes catégories (petits exploitants agricoles, agropasteurs, pasteurs, femmes et jeunes). Les plans de gestion des ressources naturelles et de l'utilisation des terres comprendront des informations socioéconomiques sur chaque ménage, aux fins de détermination de son admissibilité à un soutien du programme et de suivi de l'évolution de son statut socioéconomique.

B. Composantes/résultats et activités

13. Le programme comprendra les composantes suivantes:
- i) Composante 1: Reproduction à plus grande échelle de la gestion communautaire des ressources naturelles et des entreprises connexes. Il s'agira de consolider et de reproduire à plus grande échelle les bonnes pratiques pour autonomiser les groupes/réseaux de communautés, et de renforcer les capacités en matière d'élaboration de plans d'utilisation des terres et de gouvernance des ressources naturelles, en tenant compte des risques liés au changement climatique. La sous-composante 1.1, Mobilisation des communautés, élaboration de plans d'utilisation des terres et des ressources naturelles, aidera les communautés à mettre en place un cadre, au niveau d'un ou de plusieurs villages, pour l'élaboration de plans d'utilisation des terres, la négociation des dispositions de gouvernance des ressources et la gestion conjointe de ces dernières. La sous-composante 1.2, Mise en œuvre de plans d'investissement dans les moyens d'existence fondés sur les ressources naturelles, appuiera la gestion des ressources naturelles et aidera les groupes concernés à mettre en œuvre des plans d'investissement dans les moyens d'existence afin d'accroître leur résilience et les avantages découlant des ressources naturelles, des systèmes de production et des petites entreprises connexes.
 - ii) Composante 2: Amélioration du cadre institutionnel aux fins de reproduction à plus grande échelle de la gestion communautaire des ressources naturelles. Il s'agira d'appuyer le renforcement des capacités et la participation à l'élaboration des politiques, des collectivités locales aux États et au niveau fédéral, afin d'institutionnaliser et de reproduire à plus grande échelle les modèles éprouvés de gouvernance communautaire et intercommunautaire des terres et des ressources naturelles. La sous-composante 2.1, Renforcement des cadres juridiques et politiques, appuiera un examen participatif des politiques relatives aux terres et aux ressources naturelles et mettra en place une structure institutionnelle en vue de lancer un processus général de consultation et de discussion multisectoriel et multiniveau. La sous-composante 2.2, Renforcement des capacités institutionnelles, dispensera des formations à des prestataires de services de vulgarisation publics et privés et à des fonctionnaires, au niveau local et à celui des États, ainsi qu'au niveau fédéral.

C. Théorie du changement

14. Le programme s'attaquera aux problèmes liés à la gouvernance et à la gestion des ressources naturelles et au changement climatique, qui engendrent un stress hydrique et un environnement peu favorable au développement des entreprises. L'objectif est d'arriver aux changements souhaités et d'exploiter les possibilités existantes, telles que les capacités et dispositifs des groupes/réseaux de communautés en matière d'accès aux ressources naturelles et de recours à la négociation, à la résolution des différends, aux accords et systèmes d'enregistrement/de titres de propriété, à la planification d'activités et aux

investissements dans l'amélioration de la gestion des ressources naturelles. Des entreprises fondées sur les ressources naturelles seront créées en vue de stimuler la production et d'accroître les revenus. L'effet de la première composante sera une augmentation de la production issue de la reproduction à plus grande échelle des pratiques, techniques et entreprises communautaires liées aux ressources naturelles. L'effet de la deuxième composante sera l'adoption et la mise en application par les institutions, au niveau fédéral ainsi qu'à celui des États et des collectivités locales, de réglementations et de politiques améliorées en matière de gestion des ressources naturelles.

D. Alignement, appropriation et partenariats

15. Le Programme relatif à la viabilité des ressources naturelles et des moyens d'existence est conforme à l'objectif de développement durable (ODD) 1 (pas de pauvreté), à l'ODD 2 (faim "zéro"), à l'ODD 5 (égalité entre les sexes), à l'ODD 6 (eau propre et assainissement) et à l'ODD 15 (vie terrestre). Il contribue aux objectifs du Programme d'action national pour l'adaptation aux changements climatiques du Soudan, et s'inscrit dans le Plan national d'investissement agricole (un plan d'investissement sur cinq ans ciblant une croissance annuelle de 6% du PIB agricole). Il exploitera les synergies avec les projets appuyés par le Fonds pour l'environnement mondial dans le Butana et le Kordofan, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans les domaines de la récupération de l'eau, des régimes fonciers, de l'agroforesterie et du dialogue sur les politiques; avec le Programme des Nations Unies pour le développement, pour les solutions faisant appel à l'énergie solaire et le financement des entreprises fondées sur les ressources naturelles; et avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, pour l'adaptation au changement climatique. Des actions coordonnées avec le Forum national pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition et le Conseil supérieur du Soudan pour l'environnement et les ressources naturelles assureront une harmonisation entre les différents secteurs. Des synergies seront également développées avec les projets actuellement appuyés par le FIDA.

E. Coûts, avantages et financement

Coûts du programme

16. Le coût total du programme, y compris les provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers, est estimé à 77,7 millions d'EUR sur une période de six ans. La composante 1, Reproduction à plus grande échelle de la gestion communautaire des ressources naturelles et des entreprises connexes, représente 72,1% du coût total du programme, contre 14,4% pour la composante 2, Amélioration du cadre institutionnel aux fins de reproduction à plus grande échelle de la gestion communautaire des ressources naturelles. La gestion et la coordination des projets représentent 13,5% du total.

Tableau 1
Coûts du programme par composante et par source de financement
(en milliers d'EUR)

Composante	Don au titre du CSD		Prêt du FIDA		FEM/FPMA		Bénéficiaires		Secteur privé		Gouvernement		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1. Reproduction à plus grande échelle de la gestion communautaire des ressources naturelles et des entreprises connexes	30 205	54	7 553	13	1 371	2	4 370	8	3 315	6	9 248	17	56 062
2. Amélioration du cadre institutionnel aux fins de reproduction à plus grande échelle de la gestion communautaire des ressources naturelles	7 061	63	1 765	16	387	3	78	1	-	-	1 887	17	11 178
3. Gestion et coordination des projets	7 891	75	1 973	19	-	-	-	-	-	-	601	6	10 465
Total	45 157	58	11 291	15	1 758	2	4 448	6	3 315	4	11 736	15	77 705

Tableau 2
Coûts du programme par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d'EUR)

Catégorie de dépenses	Don au titre du CSD		Prêt du FIDA		FEM/FPMA		Bénéficiaires		Secteur privé		Gouvernement		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
I. Coûts d'investissement													
Travaux de génie civil	10 624	53	2 656	13	-	-	3 018	15	453	2	3 431	17	20 182
Biens et services	5 535	53	1 384	13	201	2	1 079	10	461	5	1 773	17	10 433
Services de consultants	6 120	60	1 530	15	693	7	222	2	-	-	1 621	16	10 187
Formations et ateliers	10 150	66	2 538	16	-	-	124	1	-	-	2 624	17	15 436
Équipement et matériel	6 396	50	1 601	12	864	7	6	-	1 844	14	2 193	17	12 905
Dons	427	80	107	20	-	-	-	-	-	-	-	-	534
Crédit, fonds de garantie	-	-	-	-	-	-	-	-	557	100	-	-	557
Total des coûts d'investissement	39 253	56	9 815	14	1 758	2	4 448	6	3 315	5	11 643	17	70 232
II. Charges récurrentes													
Salaires et indemnités	5 541	80	1 385	20	-	-	-	-	-	-	-	-	6 926
Fonctionnement et entretien	363	66	91	17	-	-	-	-	-	-	93	17	547
Total des charges récurrentes	5 904	79	1 476	20	-	-	-	-	-	-	93	1	7 473
Total	45 157	58	11 291	15	1 758	2	4 448	6	3 315	4	11 736	15	77 705

Tableau 3

Coûts du programme par composante et par année du programme

(en milliers d'EUR)

Composante	Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5		Année 6		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1. Reproduction à plus grande échelle de la gestion communautaire des ressources naturelles et des entreprises connexes	5 052	9	21 004	38	20 014	36	7 904	14	1 900	3	189	0	56 062
2. Amélioration du cadre institutionnel aux fins de reproduction à plus grande échelle de la gestion communautaire des ressources naturelles	1 073	10	2 506	22	3 345	30	2 648	24	1 164	10	443	4	11 178
3. Gestion et coordination des projets	3 857	37	1 325	13	1 380	13	1 315	13	1 285	12	1 301	12	10 465
Total	9 982	13	24 835	32	24 739	32	11 867	15	4 349	6	1 933	2	77 705

Stratégie et plan de financement/cofinancement du programme

17. La contribution du FIDA au coût total du programme (77,71 millions d'EUR) s'élèvera à 56,45 millions d'EUR (soit 72,60%), et prendra la forme d'un don de 45,16 millions d'EUR et d'un prêt de 11,29 millions d'EUR. Un don de 1,76 million d'EUR (2,30%) sera apporté par le FEM/FPMA. Les 19,50 millions d'EUR (25,10%) restants seront financés à partir de ressources nationales: 11,74 millions d'EUR (15,10%) de contributions gouvernementales, 4,44 millions d'EUR (5,70%) de contributions des bénéficiaires et 3,32 millions d'EUR (4,30%) de contributions du secteur privé.

Décaissement

18. Le programme gèrera un compte désigné commun à la Banque centrale du Soudan, sur lequel seront déposés les montants correspondant au prêt et au don du FIDA et au don du FEM/FPMA en euros. Les fonds seront transférés du compte désigné à un compte d'exploitation commun en livres soudanaises, géré par l'unité centrale de coordination du programme (UCCP), puis vers la banque correspondante dans chaque État, en fonction des rapports trimestriels de prévision de trésorerie. Des paiements pourront être émis, à partir du compte désigné, du compte d'exploitation et du compte bancaire dans chaque État, à destination de fournisseurs, d'entreprises contractantes, de plans d'investissement, de dons de contrepartie, etc. Pour assurer le suivi des recettes et des dépenses/des transactions, et permettre un rapprochement précis du compte désigné et des comptes de projet, on créera et on gèrera des livres distincts, dans lesquels on comptabilisera séparément les recettes et les dépenses pour chaque source de financement. Le programme devra présenter des demandes de retrait trimestrielles pour le réapprovisionnement du compte, et d'autres méthodes de décaissement seront disponibles pour les paiements directs et les remboursements.

Résumé des avantages et analyse économique

19. Au terme de la période de six ans que durera le programme, les résultats seront les suivants: i) augmentation des revenus de 84 000 ménages; ii) génération de 14 millions d'EUR (épargne et bénéfices réinvestis par les membres); iii) 560 jeunes employés dans des entreprises créées par des jeunes; iv) 84 000 ménages adoptant des technologies et des pratiques durables et résilientes face au changement climatique; v) abattage de 40 000 arbres évité et 0,6 million d'EUR économisés grâce à l'adoption de fourneaux à gaz; vi) disponibilités de ressources en eau augmentées de cinq à six mois par an; vii) 8 000 têtes de bétail de taille plus importante; viii) 10 institutions au niveau fédéral et au niveau des États et des collectivités locales appliquant des

réglementations et des politiques améliorées en matière de gestion des ressources naturelles. Neuf plateformes d'élaboration des politiques et 10 produits de savoirs pertinents en matière de politiques seront créés, et 500 fonctionnaires seront formés à l'adaptation au changement climatique et à la gouvernance des ressources naturelles.

20. Le taux de rentabilité économique interne du programme sur 15 ans est estimé à 24%, et sa valeur actuelle nette est positive (13,8 millions d'EUR). L'analyse économique semble indiquer que le programme est réalisable. L'analyse de sensibilité indique que le taux de rentabilité économique interne tombe à 20% en cas d'augmentation des coûts de 20%. Il ressort de l'analyse de scénario que le programme reste rentable avec une augmentation des coûts de 20% et une baisse simultanée de 20% des bénéfices. Les tests de sensibilité du programme permettent de penser que celui-ci est robuste et utile.

Stratégie de sortie et durabilité

21. La stratégie de retrait du programme sera fondée sur les activités suivantes:
i) renforcement des capacités des organisations communautaires et des capacités humaines; ii) création de partenariats et de liens entre les organisations communautaires; iii) mobilisation de ressources locales et externes; iv) réalisation des activités et mise à disposition des ressources par étapes; v) appui aux parties prenantes pour leur permettre de faire évoluer leurs activités dans la zone du programme.
22. La viabilité institutionnelle sera favorisée par le renforcement et la création de partenariats entre les institutions communautaires. Les activités contribueront à la viabilité de la commercialisation en partenariat avec le Projet de développement intégré de l'agriculture et de la commercialisation et le Programme d'appui à la commercialisation des produits de l'élevage et à la résilience, qui se consacrent au renforcement des services de commercialisation des cultures et du bétail, respectivement. La durabilité technique sera assurée grâce au renforcement des capacités des départements techniques chargés de domaines pertinents au sein des autorités gouvernementales. S'agissant de la durabilité environnementale, des mesures seront intégrées aux plans de gestion des ressources naturelles et de l'utilisation des terres et aux plans d'investissement dans les moyens d'existence afin de contribuer à la résilience face au changement climatique et d'empêcher la dégradation de l'environnement.

III. Risques

A. Risques liés au programme et mesures d'atténuation

23. Les principaux risques liés au programme, ainsi que les stratégies d'atténuation correspondantes, sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 4

<i>Risque</i>	<i>Atténuation du risque</i>	<i>Niveau</i>
Volonté politique et conditions de sécurité	Le programme devra composer avec l'évolution imprévisible de la situation politique, mais pourra s'appuyer sur la réputation du FIDA et son rôle reconnu de catalyseur du développement du Soudan pour veiller à ce que l'exécution soit solidement ancrée dans les entités locales, les communautés et les institutions de base, lesquelles ont fait montre de résilience par le passé et continueront de le faire même en cas de changements et de mouvements aux plus hauts niveaux politiques. L'expérience acquise de longue date par le FIDA et les réseaux qu'il a constitués à l'occasion de précédents projets sont des atouts importants qui permettront d'assurer un appui de haut niveau face à n'importe quel scénario ou bouleversement politique. La plupart des régions du Soudan se sont révélées sûres lors des crises politiques et économiques précédentes, mais le bureau de pays du FIDA continuera de suivre de près l'évolution politique et les conditions de sécurité du pays, et respectera strictement les instructions du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies.	Élevé

Instabilité macroéconomique et financière, fluctuation des taux de change et inflation	La stratégie consistera à exécuter les activités au niveau des communautés, à l'aide de comptes bancaires conformes aux exigences du FIDA, afin d'éviter les taux de change défavorables; à mobiliser des cofinancements; et à obtenir l'appui des autorités à haut niveau.	Élevé
Changement climatique: augmentation des températures, irrégularité des précipitations et sécheresses prolongées qui menacent les moyens d'existence des groupes cibles	Des pratiques agricoles durables et résilientes face au changement climatique seront encouragées (remise en état et gestion des terres de parcours afin de ménager des zones tampon en prévision des années sèches, terrasses, agriculture de conservation, rotation des cultures et cultures intercalaires de variétés adaptées au climat, compostage, récupération de l'eau, etc.)	Moyen
Conflits fonciers entre les utilisateurs des ressources (cultivateurs et pasteurs, par exemple)	Les mesures prévues sont une cartographie et une planification participatives de l'utilisation des terres, au niveau communautaire et intercommunautaire, des négociations et des accords sur les droits d'usage associés à un mécanisme de résolution des conflits, et la participation des communautés pastorales mobiles à tous les stades de la gouvernance et de la gestion de l'utilisation des terres.	Moyen

B. Catégorie environnementale et sociale

24. Au regard des catégories et critères environnementaux et sociaux du FIDA et des résultats aux questions d'orientation relatives à l'examen critique des risques environnementaux et sociaux, le programme est classé dans la catégorie B. L'impact environnemental du programme sera positif du fait de l'accent mis sur les activités de gestion des ressources naturelles. Un appui sera apporté à un ensemble d'initiatives, allant des structures de récupération d'eau à la remise en état et la gestion des terres de parcours, en passant par la conservation des eaux et des sols et la gestion durable des forêts.

C. Classement au regard des risques climatiques

25. Le programme est classé "à haut risque" et opérera dans des régions caractérisées par une forte vulnérabilité face au changement climatique. La plupart des sources de référence indiquent que le Soudan présente des points de fragilité particuliers, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire, les ressources en eau et l'agriculture. Partant, des évaluations de la vulnérabilité et des risques climatiques et des mesures de renforcement de la résilience seront intégrées aux plans de gestion des ressources naturelles et de l'utilisation des terres et aux plans d'investissement dans les moyens d'existence.

D. Soutenabilité de la dette

26. L'évaluation la plus récente de la soutenabilité de la dette du Soudan place celui-ci dans la catégorie des pays surendettés. Les taux d'endettement public et extérieur demeurent élevés, et la majeure partie de la dette extérieure est constituée d'arriérés. Le risque souverain reste coté C. La valeur du PIB nominal en dollars des États-Unis a chuté de deux tiers en raison de plusieurs dévaluations de la livre soudanaise en 2018, ce qui fait augmenter le ratio de la dette extérieure au PIB. Compte tenu de la pénurie de devises et de l'aggravation de la crise économique et politique, le gouvernement pourrait avoir des difficultés à honorer ses obligations de remboursement. Le Soudan a signé un accord de règlement de la dette avec le Fonds en octobre 2012. Le gouvernement a officiellement approuvé les nouvelles conditions d'admissibilité et de financement proposées par le Fonds pour les prêts consentis à des conditions particulièrement favorables et les dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette.

IV. Mise en œuvre

A. Cadre organisationnel

Gestion et coordination du programme

27. Un comité directeur interministériel facilite le dialogue avec les pouvoirs publics, examine et approuve les politiques et meilleures pratiques en matière de gouvernance et de gestion des ressources naturelles, et encourage l'adoption des recommandations par les organismes au niveau national et à celui des États.
28. Un comité national de pilotage du programme supervise la planification de ce dernier, suit l'état d'avancement des activités, fournit des directives et facilite l'établissement de liens avec les services gouvernementaux et les acteurs du secteur privé. Un sous-comité technique joue le rôle de comité permanent habilité à se réunir en tant que de besoin pour remédier aux points de blocage qui ne peuvent pas être traités au niveau des États.
29. Au niveau des États, un comité de pilotage supervise la planification, suit le travail accompli, favorise la création de liens entre les parties prenantes au programme et remédie aux goulets d'étranglement qui entravent l'exécution. Un sous-comité technique se réunit selon les besoins pour résoudre les problèmes d'exécution rencontrés au niveau de l'État.
30. Le programme sera exécuté par une UCCP qui sera hébergée dans les locaux précédemment occupés par le Projet d'appui aux petites exploitations traditionnelles non irriguées dans l'État de Sennar, et qui sera dirigée par un directeur de programme chapeautant une équipe centrale d'appui technique et une équipe centrale d'appui opérationnel. L'UCCP comprendra également un auditeur interne. Neuf unités de coordination du programme (une pour chaque État, dirigée par un coordonnateur) seront chargées de l'exécution du programme dans les États. Au niveau de ces derniers, le comité de pilotage sera épaulé par une équipe d'appui technique et une équipe d'appui opérationnel et par un ensemble d'équipes chargées de la constitution de groupes.
31. Le programme établira trois centres régionaux de coordination des politiques, soit un dans chaque secteur, afin de donner un point d'ancrage aux activités du programme liées aux politiques, aux lois, à la gouvernance et aux réglementations relatives aux ressources naturelles. L'unité de coordination de l'État d'Al Jazira à Rufaa, celle du Sennar à Singa et celle du Kordofan du Nord à El Obeid accueilleront ainsi les centres de coordination des politiques pour les régions du Butana, du Sennar et du Kordofan, respectivement. Chacun de ces centres sera dirigé par un spécialiste régional des politiques, qui sera épaulé par une équipe de responsables des politiques (un pour chaque État du secteur).
32. Tous les membres des équipes de l'UCCP et des unités de coordination du programme au niveau des États seront recrutés via un processus de mise en concurrence; sur le terrain, les agents qualifiés ayant travaillé dans le cadre d'autres projets seront conservés dans les effectifs. La performance du personnel du programme sera évaluée de manière régulière.

Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

33. Le risque global du programme a été jugé élevé, et le risque résiduel moyen. Les risques définis seront atténués par les moyens suivants: mise en place de l'UCCP, et recrutement de personnel qualifié pour cette dernière et au niveau des États; instauration de dispositifs appropriés en matière d'audit interne et externe; installation d'un logiciel de comptabilité; mise en place d'un contrôle budgétaire efficace, et établissement d'états financiers mensuels et périodiques exacts et fiables. L'installation du système de comptabilité et le recrutement des principaux membres de l'UCCP seront considérés comme des conditions nécessaires aux décaissements.

34. Un audit externe annuel sera effectué par la Chambre nationale d'audit, conformément aux Normes internationales d'audit. Le mandat de l'audit sera élaboré chaque année par l'UCCP, conformément aux instructions du manuel du FIDA relatif à l'information financière et à l'audit des projets financés par le Fonds, et sera présenté à ce dernier pour avis de "non-objection". On fera également appel à mi-parcours à un cabinet d'audit externe pour examiner et évaluer l'efficacité s'agissant: des mécanismes de contrôle interne; de la gestion des risques et de la gouvernance; de l'utilisation raisonnable et efficiente des ressources des projets; de la fiabilité et de l'intégrité des informations financières; de la réalisation des objectifs opérationnels/matériels; et de la conformité avec l'accord de financement et les règles et règlements applicables.
35. Les appels d'offres nationaux et internationaux seront menés à bien par l'unité centrale de coordination pour les projets cofinancés par le FIDA, au nom du programme. La passation des marchés sera effectuée selon les directives du gouvernement à condition qu'elles soient conformes à celles du FIDA. Au vu des lacunes constatées en matière de capacités, le bureau de pays du FIDA assurera un suivi étroit pour éviter tout écart.

B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication

36. L'UCCP élaborera un modèle commun de plan de travail et budget annuel (PTBA) ainsi que des directives à l'intention de toutes les unités de coordination du programme au niveau des États. En consultation avec les équipes chargées de la constitution de groupes, les spécialistes des unités de coordination élaboreront des plans de travail techniques pour l'année suivante. Chaque unité de coordination organisera une session d'élaboration du PTBA, sur deux ou trois jours, afin de convenir des plans de travail techniques et des objectifs et de les présenter sous un format adéquat. Le responsable des finances établira le budget technique et opérationnel de l'unité de coordination. Le plan de suivi-évaluation annuel et le plan de passation des marchés seront élaborés par le responsable du suivi-évaluation, de la gestion des savoirs et de l'innovation et le responsable de la passation des marchés, respectivement. Le coordonnateur de chaque unité de coordination établira et communiquera à l'UCCP le projet de PTBA pour son État, ainsi que le plan de suivi-évaluation annuel et le plan de passation des marchés. L'UCCP examinera et regroupera les PTBA et les plans de passation des marchés des neuf États, puis communiquera les documents ainsi compilés au FIDA pour avis de "non-objection".
37. L'UCCP assumera la responsabilité générale du suivi-évaluation et adoptera une approche participative. Le spécialiste principal du suivi-évaluation de l'UCCP sera chargé d'assurer le bon fonctionnement du système global de suivi-évaluation et supervisera son déploiement au niveau des unités de coordination. Les responsables de la constitution de groupes valideront les résultats et présenteront les rapports à l'unité de coordination; le responsable du suivi-évaluation, de la gestion des savoirs et de l'innovation compilera et communiquera les résultats à l'UCCP, aux fins de leur regroupement au niveau du programme, de la présentation d'un point au regard des indicateurs du cadre logique et de l'élaboration de rapports mensuels et semestriels. Au cours des trois premiers mois, le spécialiste principal du suivi-évaluation de l'UCCP élaborera les spécifications relatives à un système d'information de gestion qui permettra de collecter des données, de les analyser et d'établir des rapports.
38. Les unités de coordination établiront des rapports d'activité mensuels contenant des informations quantitatives sur les progrès accomplis au regard des objectifs fixés. Le spécialiste principal du suivi-évaluation de l'UCCP établira des rapports de situation semestriels à partir des rapports mensuels reçus des unités de coordination, en vue de leur présentation au FIDA. Les rapports semestriels de

suivi-évaluation seront actualisés avant les missions de supervision du FIDA, et les changements au regard des principaux indicateurs du cadre logique seront communiqués au cours de ces missions. Un atelier de démarrage sera organisé pour présenter l'élaboration du PTBA, le système de suivi-évaluation et les indicateurs de base du FIDA, ainsi que les indicateurs clés de performance. Des études de référence seront réalisées uniquement dans les zones qui n'ont pas été précédemment couvertes par des interventions financées par le FIDA. Pour toutes les autres zones, on utilisera les données issues des études d'impact et des rapports d'achèvement de projet.

Innovations et reproduction à plus grande échelle

39. Parmi les innovations du programme, on peut citer: i) l'adoption d'une approche de constitution de groupes à partir des écosystèmes (ciblage d'un groupe de communautés partageant le même écosystème, plutôt que de communautés isolées); ii) la présentation, dans le cadre des plans de gestion des ressources naturelles et de l'utilisation des terres, de plans complets d'utilisation des terres au niveau du groupe et d'une vision de l'amélioration des ressources naturelles à cet échelon au moyen d'une gouvernance intégrée; iii) la constitution de groupes/réseaux autour du concept de gouvernance des ressources communes à différentes communautés, lesquels permettront de résoudre les conflits et d'améliorer l'état de ces ressources; iv) la participation des pasteurs, dès le début, aux consultations portant sur la gestion des ressources communes, ainsi qu'aux structures de gouvernance mises en place pour l'administration de ces dernières; v) la reproduction à plus grande échelle du recours à des jeunes professionnels et à des agents de vulgarisation auprès des jeunes, qui a donné de bons résultats dans des projets précédents.

C. Plans de mise en œuvre

Plans de préparation à la mise en œuvre et de démarrage

40. Les locaux du Projet d'appui aux petites exploitations traditionnelles non irriguées dans l'État de Sennar accueilleront l'UCCP du programme, et des bureaux seront également mis à la disposition des neuf unités de coordination. Les actifs du Projet intégré de développement rural au Butana, qui sera bientôt clôturé, iront au programme. Certains actifs du bureau du Projet de développement intégré de l'agriculture et de la commercialisation dans l'État du Sennar, qui partagera des locaux avec l'UCCP du programme, seront également mis en commun. Avec l'aide des projets cofinancés par le FIDA opérant actuellement dans la zone du programme, on orientera les neuf administrations d'État vers l'approche des groupes fondés sur les écosystèmes. Des engagements de partenariat seront obtenus de l'Unité de microfinance de la Banque centrale du Soudan et du Mécanisme soudanais de développement de la microfinance pour faciliter le processus de sélection des initiatives de financement privées une fois l'exécution lancée.

Supervision, examen à mi-parcours et plans d'achèvement

41. Des missions de supervision du FIDA seront menées au moins une fois par an, et un appui sera assuré pour la résolution des problèmes susceptibles de survenir durant l'exécution. Ces missions de supervision évalueront la faisabilité du programme et les capacités d'exécution annuelles en fonction de seuils de référence de haut niveau. Un examen à mi-parcours sera réalisé trois ans après le démarrage du programme afin de déterminer l'état d'avancement de l'exécution et la probabilité de réalisation des objectifs de développement, au moyen d'une évaluation des résultats. L'examen à l'achèvement du programme sera entrepris à la fin du cycle d'exécution pour faire le point sur les résultats obtenus grâce aux interventions.

V. Instruments et pouvoirs juridiques

42. Un accord de financement entre la République du Soudan et le FIDA constituera l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur/au bénéficiaire. Un exemplaire de l'accord de financement négocié est joint à l'appendice I.
43. La République du Soudan est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
44. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA, et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

45. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Soudan un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à onze millions trois cent mille euros (11 300 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes, en substance, aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Soudan, au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette, un don d'un montant équivalant à quarante-cinq millions deux cent mille euros (45 200 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes, en substance, aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Gilbert F. Hougbo
Président

Negotiated financing agreement: "Sustainable Natural Resources and Livelihoods Programme"

(Negotiations concluded on 20 August 2019)

Loan No: _____

DSF Grant No: _____

Project name: Sustainable Natural Resources and Livelihoods Programme (the "Programme")

Republic of the Sudan (the "Borrower/Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

WHEREAS, the Borrower/Recipient has requested a loan and a grant from the Fund for the purpose of financing the Programme described in Schedule 1 to this Agreement;

WHEREAS, the Fund has agreed to provide financing for the Programme;

WHEREAS, the Programme will be implemented in several regions in Sudan, including: (i) the Butana region, where the IFAD-financed Butana Integrated Rural Development Project (BIRDP) and the Integrated Carbon Sequestration Project (ICSP) will phase out in September 2019; (ii) the Sennar region, where the IFAD-financed Supporting the Small-scale Traditional Rainfed Producers Project in Sennar State (SUSTAIN) phased out in December 2018; and (iii) the Kordofan region, where the IFAD-financed Integrated Agricultural and Marketing Development Project (IAMDP) and Livestock Marketing and Resilience Programme (LMRP) are currently operating; and

WHEREAS, the Programme will scale-up some of the natural resources related activities of the closing projects and as well complementing those of IAMDP and LMRP.

NOW THEREFORE, the Parties hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Programme Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), the Allocation Table (Schedule 2) and the Special Covenants (Schedule 3).

2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of December 2018, and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein, unless the Parties shall otherwise agree in this Agreement.

3. The Fund shall provide a Loan and a Debt Sustainability Framework (DSF) Grant (together the "Financing") to the Borrower/Recipient, which the Borrower/Recipient shall use to implement the Programme in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. A. The amount of the Loan is eleven million three hundred thousand euro (EUR 11 300 000).

B. The amount of the DSF Grant is forty five million two hundred thousand euro (EUR 45 200 000).

2. The Loan is granted on highly concessional terms, and shall be free of interest but shall bear a fixed service charge as determined by the Fund at the date of approval of the Loan by the Fund's Executive Board, payable semi-annually in the Loan Service Payment Currency. The Loan shall have a maturity period of forty (40) years, including a grace period of ten (10) years starting from the date of approval of the Loan by the Fund's Executive Board.

3. The principal of the Loan will be repaid at four and half per cent (4.5%) of the total principal per annum for years eleven (11) to thirty (30), and one per cent (1%) of the total principal per annum for years thirty-first (31) to forty (40).

4. The Loan Service Payment Currency shall be in euro (EUR).

5. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 January.

6. Payments of principal and service charge shall be payable on each 15 May and 15 November.

7. There shall be a pool Designated Account in euro (EUR) for both the Loan and DSF Grant resources for the exclusive use of the Programme opened in the Central Bank of Sudan or any other bank acceptable to the Fund.

8. The Borrower/Recipient shall provide counterpart financing for the Programme approximately in the amount of eleven million seven hundred thirty thousand euro (EUR 11 730 000) equivalent in the form of in kind contributions, taxes and custom exemptions. The beneficiaries shall provide a contribution to the Programme for the approximate equivalent of four million four hundred fifty thousand euro (EUR 4 450 000) in the form of in-kind and cash. The private sector shall provide a contribution to the Programme for the approximate equivalent of three million three hundred thousand euro (EUR 3 300 000) in the form of credit support to Microfinance Institutions (MFIs).

Section C

1. The Lead Programme Agency shall be the Federal Ministry of Agriculture and Forestry (MoAF).

2. The following are designated as additional Programme Parties: Ministries of Production and Economic Resources in the state of River Nile, Khartoum, Gezira, Gedaref, Kassala, Sennar, North Kordofan, South Kordofan and West Kordofan.

3. A Mid-Term Review will be conducted as specified in Section 8.03 (b) and (c) of the General Conditions; however, the Parties may agree on a different date for the Mid-Term Review of the implementation of the Programme.

4. The Programme Completion Date shall be the sixth anniversary of the date of entry into force of this Agreement. The Financing Closing Date will be established as specified in the General Conditions.

5. Procurement of goods, works and services financed by the Financing shall be carried out in accordance with procurement methods and any other measures identified by IFAD.

Section D

1. The Fund will administer the Financing and supervise the Programme, and the Borrower/Recipient will implement and conduct its own administration and supervision of the Financing and the Programme.

Section E

1. The following are designated as additional grounds for suspension of this Agreement:

- a) The Programme Implementation Manual (PIM) and/or any provision thereof, has been waived, suspended, terminated, amended or modified without the prior agreement of the Fund and the Fund, after consultation with the Borrower/Recipient, has determined that it has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Programme; and
- b) Any transfer of key Programme staff of the bodies described in paragraph 7 of Schedule 1 of this Agreement has not been communicated to IFAD.

2. The following are designated as additional conditions precedent to withdrawal:

- a) Key Programme staff of the bodies described in paragraph 7 of Schedule 1 of this Agreement have been appointed.
- b) A fully functional accounting software to satisfy International Accounting Standards and IFAD's requirements, subject to no objection by the Fund, shall have been installed at Central Programme Coordination Unit (CPCU) and State Programme Coordination Units (SPCUs).

3. This Agreement is subject to ratification by the Borrower/Recipient.

4. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower/Recipient:

Minister of Finance and Economic Planning
Ministry of Finance and Economic Planning
P.O. Box 298
Khartoum
The Republic of Sudan

For the Fund:

The President
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy

This Agreement, [dated _____], has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for the Fund and one (1) for the Borrower/Recipient and shall enter into force on the date the Fund receives an instrument of ratification from the Borrower/Recipient. .

REPUBLIC OF THE SUDAN

Authorised Representative name
Authorised Representative title

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Gilbert F. Houngbo
President

Schedule 1

Programme Description and Implementation Arrangements

I. Programme Description

1. Target Population. The Programme shall benefit food insecure people, especially women, youth and children. The targeted outreach is approximately 120 000 households (HH), with 720 000 HH members.
2. Programme area. The Programme will be operated in nine States across the Butana region in the East, the Sennar Region in the South-East and the Kordofan Region in the West of Sudan. The nine States are the River Nile, Khartoum, Gezira, Gedaref and Kassala States in the Butana region; the Sennar State in the Sennar region and; the North, South and West Kordofan States in the Kordofan region (the "Programme Area").
3. Goal. The goal of the Programme is to increase food security, incomes and resilience of pastoralist, agro-pastoralist and smallholder crop farmers engaging in joint natural resources (NR) governance and management and development of related businesses in targeted landscapes.
4. Objective. The objective of the Programme is to increase production, secure access to NRs for vulnerable users and improve the sustainability of NR related livelihoods through scaling up community based NR governance and management practices, technologies and business models.
5. Components. The Programme shall consist of the following Components and respective Subcomponents:
 - Component One (C1) – Scaling-up community-based NR management and business. C1 will focus at consolidating and upscaling existing good practices in Sudan for empowering communities and networks or clusters of communities and build their capacities in land-use planning and NR governance and management, that takes into account climate change risks.
 - Component Two (C2) – Improving the institutional framework for upscaling community based natural resources management (NRM). C2 will support institutional capacity strengthening and policy engagement from local to State and Federal levels in order to institutionalise and scale up proven community and inter-community land and NR governance and management models.

II. Implementation Arrangements

6. Lead Programme Agency. The MoAF will be the Lead Programme Agency.
7. Central Programme Coordination Unit (CPCU). The CPCU will be responsible for overall oversight of the Programme's activities implementation. The CPCU shall include the following key Programme staff: Programme Director, Senior Natural Resources Management Expert, Senior M&E Expert, Finance Manager, Senior Central Procurement Expert, and Central Programme Accountant.
8. State Programme Coordination Units (SPCUs) and other bodies. The Programme will establish SPCUs in the different States of the Programme Area. The Programme will also establish Regional NRM Policy Coordination Centres (RPCCs) in the different regions of the Programme Area. The overall composition of the SPCUs and RPCCs and their key staff will be indicated in the PIM.

9. Implementing partners. Implementation partners will comprise: the Ministries of Production and Economic Resources of the nine (9) states comprising the Programme Area; the community organisations acting in the Programme Area; and the NGOs contributing to the Programme implementation.

10. Monitoring and Evaluation (M&E). The M&E will provide timely information on progress of implementation to determine deviations to be addressed and ensure consistent performance. Data will be disaggregated to reflect gender, age and locality. Key indicators will take into account IFAD's Operations Result Management System (ORMS).

11. Programme Implementation Manual (PIM). The CPCU will update the draft PIM provided during Programme design and submit the final version for IFAD's approval within eight (8) months after entry into force. After being so approved, a copy of the PIM shall be provided by CPCU to IFAD. Being a living document, the PIM may be updated as necessary, with approval of the Fund in order to introduce clarifications of procedures and eliminate constraints for Programme implementation.

Schedule 2

Allocation Table

1. Allocation of Loan/Grant Proceeds. (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan/Grant and the allocation of the amounts to each category of the Financing:

Category	Loan Amount Allocated (expressed in EUR)	Grant Amount Allocated (expressed in EUR)
I. Works	2 390 000	9 580 000
II. Goods and services and equipment and materials	2 700 000	10 790 000
III. Consultancies, training and workshops	3 650 000	14 600 000
IV. Grants	100 000	390 000
V. Salaries and allowances and operating costs	1 330 000	5 320 000
Unallocated	1 130 000	4 520 000
TOTAL	11 300 000	45 200 000

(b) The terms used in the Table above and the percentages of expenditures to be financed under each Category are defined as follows:

- (i) Category I "Works" means eligible expenditures to be financed 80% from the Grant and 20% from the Loan net of taxes, private sector and beneficiaries' contributions.
- (ii) Category II "Goods and services and equipment and materials" means eligible expenditures for goods and services and equipment and materials to be financed 80% from the Grant and 20% from the Loan net of taxes, custom duties, co-financiers, private sector and beneficiaries contributions.
- (iii) Category III "Consultancies and training and workshops" includes: (a) eligible expenditures for consultancies to be financed 80% from the Grant and 20% from the Loan net of taxes, co-financiers, private sector and beneficiaries contributions; and (b) eligible expenditures for training and workshops to be financed 80% from the Grant and 20% from the Loan net of taxes and beneficiaries contributions.
- (iv) Category IV "Grants" shall mean eligible expenditures incurred under Component 1 related to initial working start-up money for gas stove revolving schemes for poor households to be financed 80% from the Grant and 20% from the Loan.

- (v) Category V "Salaries and allowances and operating costs" shall mean eligible expenditures to be financed 80% from the Grant and 20% from the Loan net of taxes.

2. Start-up Costs. Withdrawals in respect of expenditures for start-up costs incurred before the satisfaction of the general conditions precedent to withdrawal shall not exceed an aggregate amount of three hundred forty thousand euro (EUR 340 000). The following amounts per category: (i) procurement & installation of accounting system and furniture and fittings costs for CPCU, under category II "Goods & services and equipment and materials" EUR 125 000; (ii) recruitment, salaries and allowances of CPCU staff and operating costs for six (6) months, under category V "Salaries & allowances and operating costs" EUR 185 000; and (iii) Start-up workshop, under category III "Consultancies, training & workshops" EUR 30 000. Activities to be financed by Start-up Costs will require the no objection from IFAD to be considered eligible.

Schedule 3

Special Covenants

In accordance with Section 12.01(a)(xxiii) of the General Conditions, the Fund may suspend, in whole or in part, the right of the Borrower/Recipient to request withdrawals from the Loan/Grant Account if the Borrower/Recipient has defaulted in the performance of any covenant set forth below, and the Fund has determined that such default has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Programme:

1. Accounting software. Within six (6) months from the entry into force of the Financing Agreement, the Programme will procure and install a customize accounting software as mentioned in section E.3 as it is the practice in IFAD on-going supported projects, to satisfy International Accounting Standards and IFAD's requirements.
2. Planning, Monitoring and Evaluation. The Borrower/Recipient shall ensure that a Planning, Monitoring and Evaluation (PM&E) system shall be established within twelve (12) months from the date of entry into force of this Agreement.
3. Land tenure security. The Borrower/Recipient shall ensure that the land acquisition process has already been completed and that compensation processes were consistent with international best practice and free prior and informed consent principles.
4. Compliance with the Social Environmental and Climate Assessment Procedures (SECAP). The Borrower/Recipient shall ensure that the Programme will be implemented in compliance with IFAD's SECAP.

Logical framework

Results Hierarchy	Indicators	Unit	Baseline	Mid-Term	End-Target	Means of Verification			Assumptions	
						Source	Frequency	Responsibility		
Outreach	1. a Households receiving project services*						Proj. reports	Annual	CPCU	
	Total number (50% female)	HH		84,000	120,000					
	1. b Estimated corresponding total number of HH members						Proj. reports	Annual	CPCU	
	- Household members - Number of people (6 members per households)	HH Members		504,000	720,000					
	1. Persons directly receiving SNRLP promoted/supported services						Proj. reports	Annual	CPCU	
	- Men	persons		42,000	60,000					
	- Women	persons		42,000	60,000					
	- Youth	persons		25,200	36,000					
	- Pastoralists	persons		16,800	24,000					
	- Agro-pastoralists	persons		25,200	36,000					
	- Smallholder farmers	persons		42,000	60,000					
	Total number	persons		84,000	120,000					
Project Goal Improved food security, incomes and resilience of pastoralist, agro-pastoralist and smallholder crop farmers in the Butana, Kordofan and Sennar regions	Reduction of severe acute malnutrition in children	Prevalence of wasting in children under five (%)		16.5	14.5	Baseline, mid & end line survey	Baseline, Mid-term, Completion	CPCU	- Stable political and macro-economic environment - No major natural disaster affects the Project Area	
	Households reporting an increase of at least 20% in income as a result of services provided by the project			30	70	Baseline, mid & end line Survey	Baseline, Mid-term, Completion	CPCU		
		HH		36,000	84,000					
	Households with increased score of at least 30% in the resilience score card (appendix 5.2)			20	60	Baseline, mid & end line Survey	Baseline, Mid-term, Completion	CPCU		
		HH		24,000	72,000					
Development Objective Increase production, secure access to NRs for vulnerable	1.2.4 Households reporting increase in production of milk, meat, crop, forest products			40	70	Baseline, mid & end line Survey	Baseline, Mid-term, Completion	CPCU	Government willingness to improve access to NR	
	- Men	HH		24,000	42,000					
	- Women	HH		24,000	42,000					

Results Hierarchy	Indicators	Unit	Baseline	Mid-Term	End-Target	Means of Verification			Assumptions
						Source	Frequency	Responsibility	
users and improve the sustainability of NR related livelihoods in Butana, Kordofan, and the Sennar regions	- Youth	HH		14,400	25,200				
	- Pastoralists	HH		9,600	16,800				
	- Agro-pastoralists	HH		14,400	25,200				
	- Smallholder farmers	HH		24,000	42,000				
	Total	HH		48,000	84,000				
	1.2.1 Households reporting improved access to each of land, forests, water or water bodies for production			30	60	Baseline, mid & end line Survey	Baseline, Mid-term, Completion	CPCU	
	- Men	persons		18,000	36,000				
	- Women	persons		18,000	36,000				
	- Youth	persons		10,800	21,600				
	- Pastoralists	persons		7,200	14,400				
- Agro-pastoralists	persons		10,800	21,600					
- Smallholder farmers	persons		18,000	36,000					
Total	persons		36,000	72,000					
Outcome 1 Increased adoption of NR management practices, technologies and business models that enhances the quality and sustainable use of NRs, .	3.2.2 Households reporting adoption of environmentally sustainable and climate-resilient practices			30	70	Progress reports by SCUs	Annual	SPCU	NRM practices are disseminated and adopted widely Good quality BDS are available Smallholder access to rural financial services
	- Men	persons		18,000	42,000				
	- Women	persons		18,000	42,000				
	- Youth	persons		10,800	25,200				
	- Pastoralists	persons		7,200	16,800				
	- Agro-pastoralists	persons		10,800	25,200				
	- Smallholder farmers	persons		18,000	42,000				
	Total	persons		36,000	84,000				
	3.2.3 Persons reporting a significant reduction in time spent collecting water or fuel			40	70	Progress reports by SPCUs	Annual	SPCU	
	- Men	Persons		24,000	42,000				
	- Women	Persons		24,000	42,000				
	- Youth	Persons		14,400	25,200				
	- Pastoralists	Persons		9,600	16,800				
- Agro-pastoralists	Persons		14,400	25,200					
- Smallholder farmers	Persons		24,000	42,000					

Results Hierarchy	Indicators	Unit	Baseline	Mid-Term	End-Target	Means of Verification			Assumptions
						Source	Frequency	Responsibility	
	Total	Persons		48,000	84,000				
	3.1.4 Number of hectares of land brought under climate resilience management	Ha		81,876	793,972	Progress reports by SPCUs	Annual	SPCU	
	- Cropland	Ha		65,285	163,213				
	- Rangeland	Ha		11,441	28,602				
	- Stock routes	Ha		3,750	600,000				
	- Forest land	Ha		1,400	2,157				
Output 1.1	Number of cluster/network NR and Land-Use Management Plans (NRLMP) with CCA mainstreamed being implemented			70	150	Progress reports by SPCUs	Semi-annually	SPCU	
Inter-community framework for NR and land-use governance effectively implemented	Number of plans								
	1.1.1 Persons whose ownership or user rights over NR registered in national cadasters/ geographic information management systems (forests & rangelands registration)			30	60	Progress reports by SCUs	Semi-annually	SPCU	
	- Men	Persons		18,000	36,000				
	- Women	Persons		18,000	36,000				
	- Youth	Persons		10,800	21,600				
	- Pastoralists	Persons		7,200	14,400				
	- Agro-pastoralists	Persons		10,800	21,600				
	- Smallholder farmers	Persons		18,000	36,000				
	Total	Persons		36,000	72,000				
	Persons reporting reduction in dispute over use of land and natural resources			30	60	Progress reports by SCUs	Semi-annually	SPCU	
	- Men	Persons		18,000	36,000				
	- Women	Persons		18,000	36,000				
	- Youth	Persons		10,800	21,600				
	- Pastoralists	Persons		7,200	14,400				
	- Agro-pastoralists	Persons		10,800	21,600				
	- Smallholder farmers	Persons		18,000	36,000				
	Total	Persons		36,000	72,000				
Output 1.2	3.1.1 Groups supported to improve their livelihoods by sustainably managing NR and climate risks			3,850	5,500				
Access to technical assistance	Number of groups (gp)								

Results Hierarchy	Indicators	Unit	Baseline	Mid-Term	End-Target	Means of Verification			Assumptions
						Source	Frequency	Responsibility	
and finance facilitated to support the implementation of Livelihood Investment Plans (LIP) aligned with NRLMPs	- Men	Gp. members		42,000	60,000				
	- Women	Gp. members		42,000	60,000				
	- Youth	Gp. members		25,200	36,000				
	- Pastoralists	Gp. members		16,800	24,000				
	- Agro-pastoralists	Gp. members		25,200	36,000				
	- Smallholder farmers	Gp. members		42,000	60,000				
	Total	Gp. members		84,000	120,000				
	- Women in leadership position	Group		1,155	1,650				
	- Pastoralist in leadership position	Group		280	400				
Outcome 2 Legal, policy and institutional framework for upscaling community based NRM improved	Number of institutions at federal, state and locality level that have adopted and implemented improved regulations and policies in the realm of NRM Institutions			5	10	M&E system	Annual	SPCU	-The capacities of institutions developed -Government support review for NRM framework
Output 2.1 Natural resources legal and policy frameworks strengthened	Policy 1 Number of policy-relevant knowledge products completed Frameworks/knowledge products			5	10	M&E system	Annual	CPCU	
- Reviews of frameworks governing land-use and NRM with a set of recommendations for revisions and for strengthened implementation	Frameworks		4	4					
- Guidelines for community schemes/models for governance and management of NRs generating revenues for reinvestment	Frameworks		3	3					
- Other policy relevant knowledge products	Knowledge products		3	3					
	Policy 2 Number of Land and NR governance multi-stakeholder platforms/fora at Locality, State & Federal levels Platforms			6	9				
Output 2.2 Institutions capacitated on community based CCA and NR governance, management and suitable technology related issues	No. of institution staff trained on CC adaptation & NR govern. Staff			250	500	M&E system	Annual	CPCU	
- Men	Staff		150	300					
- Women	Staff		100	200					